

CARLIUM AB

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 88 avenue de la Libération
26000 VALENCE

LES SOUSSIGNÉES :

- **La société CARLIUM,**
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros,
ayant son siège social 88 avenue de la Libération, 26000 VALENCE,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro
753 819 937
représentée par Monsieur Monsieur Loïc VESIN, gérant de la Société 2LE HOLDING,
Présidente de la Société CARLIUM
- **La Société NIYV,**
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros,
Ayant son siège social sis 70 allée Paul Gauguin, 26000 VALENCE,
Immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro
914 774 732,
Représentée par Monsieur Yvann TANNER, gérant et associé unique, ayant tous pouvoirs à l'effet des
présentes,

Agissant en qualité de seuls associés de la société par actions simplifiée CARLIUM AB au capital de 10 000,00 euros, dont le siège social est 88 avenue de la Libération, 26000 VALENCE, et dont les statuts ont été établis par acte sous seing privé du 27 décembre 2023,

NOMINATION DE LA PREMIERE PRESIDENTE

Nomment aux fonctions de Présidente de la Société, à compter de ce jour, pour une durée indéterminée :

- **La société CARLIUM,**
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros,
ayant son siège social 88 avenue de la Libération, 26000 VALENCE,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro
753 819 937

La Société CARLIUM dispose, conformément à la loi et aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

La Société CARLIUM, représentée par M. Loïc VESIN accepte les fonctions de Présidente qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptibles de l'empêcher d'exercer ce mandat.
Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associées fondatrices.

Fait à VALENCE
Le 27 décembre 2023
En 3 exemplaires

La Société CARLIUM
Représentée par M. Loïc VESIN
« Lu et approuvé »

Signé électroniquement le 27/12/2023 par
LOÏC VESIN



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'LV'.

La Société NIYV
Représentée par M. Yvann TANNER
« Lu et approuvé »

Signé électroniquement le 27/12/2023 par
Yvann TANNER



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'YT'.